



NOUVELLE GOUVERNANCE
**LA MONTAGNE
VA DE L'AVANT**

NOUVELLE GOUVERNANCE
LA MONTAGNE VA DE L'AVANT

PROGRAMME DÉTAILLÉ

au 10/10/18



JEUDI 18 OCTOBRE 2018

- 10h30** Comité directeur (réservé aux membres du Comité directeur sortant 2016-2018)
- 12h30** Déjeuner du Comité directeur en présence de **Jacques MEZARD**, Ministre de la Cohésion des territoires – Salle des fêtes de Morteau
- 14h00** **Ouverture du congrès par Marie-Noëlle BATTISTEL**, présidente de l'ANEM
- Accueil de **Marie-Guite DUFAY**, Présidente de la région Bourgogne-Franche-Comté
- Allocution de **Jacques MEZARD**, Ministre de la Cohésion des territoires
- 14h45** **Table ronde**

SILVER ECONOMIE : UN NOUVEAU DEFI POUR LA MONTAGNE

Animateur **Thierry EME, journaliste**

Grand témoin

Philippe WAHL, président du groupe La Poste

L'accroissement de l'espérance de vie constitue un défi sociétal majeur pour l'avenir et induit une économie liée à la satisfaction des besoins de la « silver économie ». Si les problématiques liées à la dépendance et à la santé sont primordiales, exigeant des réponses adaptées, il n'en demeure pas moins que cette économie est loin de se limiter à celles-ci, les seniors vivant mieux et plus longtemps. En effet, ce sont aussi des personnes actives ayant du temps à consacrer à des activités de loisirs qui contribuent à la vie économique. Certains territoires ruraux considèrent qu'il s'agit là d'une filière d'avenir pouvant générer de nombreux emplois.

Ainsi, malgré la désertification et l'isolement de territoires de montagne, les dispositifs destinés à aider les seniors ruraux se multiplient qu'il s'agisse d'entraide, de services à la personne ou de projets innovants... Par ailleurs, la montagne est aussi une terre d'accueil pour les populations seniors touristiques venues d'autres territoires qui apprécient particulièrement l'environnement riche et privilégié de la montagne, l'été tout autant que l'hiver...

Intervenants

L'organisation de la santé en réseau de soins et le développement des nouvelles technologies : télémédecine, télésanté, domotique...

Patrick GENRE, maire de Pontarlier, conseiller régional, président du groupe hospitalier intercommunal de la Haute Comté

Catherine RAUSCHER-PARIS, directrice du Pôle de Gérontologie et d'Innovation Bourgogne-Franche-Comté

L'intégration des seniors dans la collectivité

Jeanine DUBIE, députée des Hautes-Pyrénées

Dominique KTORZA, directrice des politiques sociales de l'ANCV

16h00 **Echanges avec la salle**

16h45 **Table ronde**

TRES HAUT DEBIT MOBILE ET FIXE : ETAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES POUR LA MONTAGNE

Animateur **Romain MAZON, journaliste**

Grand témoin

Sébastien SORIANO, président de l'ARCEP

L'objectif du gouvernement est d'améliorer la couverture numérique des territoires qu'il s'agisse d'Internet fixe ou mobile d'ici 2020 en garantissant à tous un accès au bon haut débit (supérieur à 8Mbit/s) ou au très haut débit en généralisant la couverture mobile de qualité (permettant l'ensemble des usages de la 4G) et d'ici 2022 de doter tous les territoires de la République d'infrastructures numériques THD (supérieures à 30Mbits/s). Cette ambition, à laquelle souscrivent les élus, amène à passer en revue la couverture numérique de la montagne sous ces deux aspects.

La première partie portera sur le contenu et l'état d'avancement du New Deal du 14 janvier 2018 pour la couverture numérique mobile et plus particulièrement sur le dispositif de couverture ciblé et les équipes-projets locales. Les cartes du déploiement en montagne fournies par l'ARCEP et le témoignage des opérateurs relatif à leurs succès, à leurs difficultés ainsi qu'aux résultats feront l'objet du débat de cette première partie.

Quant au plan France Très Haut Débit pour le fixe, lancé depuis plusieurs années, outre l'état des lieux portant sur l'équipement de la montagne en THD (fibre optique, satellite et technologies alternatives), il sera l'objet de divers témoignages : un département porteur d'un schéma directeur territorial d'aménagement numérique (SDTAN) à l'échelle départementale dont l'objectif est de couvrir en FttH 100% son territoire situé dans le Réseau d'Initiative Publique (RIP) ; un autre sur l'appel à manifestation d'engagements locaux (AMEL) au sein d'un RIP, les opérateurs étant amenés à apporter leur témoignage.

Intervenants

Marie-Noëlle BATTISTEL, présidente de l'ANEM, députée de l'Isère

Jean-Marie BERNARD, président du Département des Hautes-Alpes

Marie-Georges BOULAY, secrétaire générale adjointe de SFR

Christine BOUQUIN, présidente du Département du Doubs

Jean-François BUREAU, directeur des affaires institutionnelles EUTELSAT

Didier CASAS, directeur des général adjoint Bouygues Telecom, président de la FFT

Nicolas GUERIN, secrétaire général du Groupe Orange

Bastien TOULEMONDE, directeur régional Alsace Franche Comté - Enedis.

- 18h00** Echanges avec la salle
- 18h45** Formation des élus de la montagne : présentation du catalogue de l'ANEM
- 19h00** Fin des débats
- 20h30** Dîner de Gala avec le soutien de la Communauté de communes du Val-de-Morteau, d'Eurovia et de Gaz et Eaux – Salle des fêtes de Villers-le-Lac



VENDREDI 19 OCTOBRE 2018

- 08h15** **Assemblée générale** (réservée aux adhérents) :
Rapport d'activité, rapport financier (présidente, secrétaire générale et trésorier)
Renouvellement des instances dirigeantes : présidente, secrétaire générale et Comité directeur
- 09h15** **Séance inaugurale** en présence des autorités locales
- Cédric BÔLE**, maire de Morteau
- Jean-Marie BINETRUY**, président de la Communauté de communes du Val-de-Morteau
- Sylvain MATHIEU**, Vice-président en charge de la filière bois, de la forêt et de la montagne, de la région Bourgogne-Franche-Comté, représentant de la Présidente Marie-Guite DUFAY
- Annie GENEVARD**, députée du Doubs
- 09h45** **Table ronde**

Animateur **Thierry EME, journaliste**

Grand témoin

Serge MORVAN, commissaire général à l'égalité des territoires et préfigurateur de l'Agence de la cohésion des territoires

La loi du 28 décembre 2016 de modernisation, de développement et de protection des territoires de montagne est venue renforcer les institutions propres à celle-ci, qu'il s'agisse des prérogatives ou de l'organisation du Conseil national de la montagne ou des comités de massif. Cet Acte II de la loi Montagne est supposé redynamiser les outils de gouvernance que ce soit au niveau national avec le CNM ou interrégional avec les comités de massif.

Depuis la promulgation de la loi, diverses élections locales et nationales ont débouché sur un renouvellement complet de la composition du CNM aussi bien que des comités de massif, amorcé depuis le début de l'année. Ces derniers ayant été installés au cours du premier semestre et le CNM en octobre, la table-ronde s'attachera à présenter la portée de leur nouvelle composition élargie, de leurs attributions nouvelles et de leur incidence sur leur fonctionnement.

Intervenants

Annie GENEVARD, nouvelle présidente de l'ANEM

Frédérique GOMEZ, Commissaire du Massif central

Jérôme MATHIEU, président de la commission Produits agricoles du Comité de massif des Vosges

John PALACIN, président de la commission permanente du Comité de massif des Pyrénées

Éric PIERRAT, secrétaire général aux affaires régionales de la préfecture de Région Bourgogne Franche-Comté, représentant de Bernard SCHMELTZ, Préfet coordonnateur du massif du Jura

Le ou la président(e) de la commission permanente du CNM – (en attente d'élection)

Echanges avec la salle

11h50 **Lecture des motions** par le/ou la secrétaire générale de l'ANEM

12h00 **Allocution d'Annie GENEVARD**, nouvelle présidente de l'ANEM

12h10 **Discours de clôture** de **Stéphane TRAVERT**, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation

12h45 **Déjeuner** – Salle des fêtes de Morteau

Conférence de presse

Visite de site

14h30 *Départ pour une visite du barrage EDF de DAMPJOUX*

15h15 *Echanges sur les enjeux de la production hydraulique*

16h45 *Fin de la visite*



Présentation détaillée des tables rondes



L'accroissement de l'espérance de vie constitue un défi sociétal majeur pour l'avenir et induit une économie liée à la satisfaction des besoins de la « silver économie ». Si les problématiques liées à la dépendance et à la santé sont primordiales, exigeant des réponses adaptées, il n'en demeure pas moins que cette économie est loin de se limiter à celles-ci, les seniors vivant mieux et plus longtemps. En effet, ce sont aussi des personnes actives ayant du temps à consacrer à des activités de loisirs qui contribuent à la vie économique. Certains territoires ruraux considèrent qu'il s'agit là d'une filière d'avenir pouvant générer de nombreux emplois.

Ainsi, malgré la désertification et l'isolement de territoires de montagne, les dispositifs destinés à aider les seniors ruraux se multiplient qu'il s'agisse d'entraide, de services à la personne ou de projets innovants... Par ailleurs, la montagne est aussi une terre d'accueil pour les populations seniors touristiques venues d'autres territoires qui apprécient particulièrement l'environnement riche et privilégié de la montagne, l'été tout autant que l'hiver...

Animateur **Thierry EME, journaliste**

Grand témoin

Philippe WAHL, président du groupe La Poste

Intervenants

L'organisation de la santé en réseau de soins et le développement des nouvelles technologies : télémédecine, télésanté, domotique...

Patrick GENRE, maire de Pontarlier, conseiller régional, président du groupe hospitalier intercommunal de la Haute Comté

Catherine RAUSCHER-PARIS, directrice du Pôle de Gériatrie et d'Innovation Bourgogne-Franche-Comté

L'intégration des seniors dans la collectivité

Jeanine DUBIE, députée des Hautes-Pyrénées

Dominique KTORZA, directrice des politiques sociales de l'ANCV

Au lendemain du lancement de la grande consultation citoyenne sur le Grand âge et l'Autonomie, par la Ministre des solidarités et de la santé, le 1^{er} octobre dernier, une question se pose : comment construire une société pour tous les âges ? Cette interrogation est d'autant plus prégnante quand on sait qu'en 2050, les plus de 65 ans seront 20 millions en métropole soit plus d'un quart de la population française contre seulement 12,8 millions aujourd'hui !

Le vieillissement est trop souvent appréhendé comme synonyme de déclin et de perte d'autonomie alors que l'allongement de la durée de la vie a des aspects positifs tout d'abord pour les individus, en règle générale, et pour l'économie qui a détecté une source importante de dynamisme.

Le vieillissement de la population est alors perçu comme une chance : un levier formidable de transformation économique et sociale, pourvoyeur d'emploi. La silver économie n'est pas une solution mais un ensemble de solutions adaptées

à chaque territoire. Ainsi elle trouve une traduction particulière en montagne où l'habitat est dispersé et le trajet se mesure non pas en kilomètres mais en temps.

L'avancée en âge de notre société implique, tout d'abord, de repenser l'écosystème du soin et de la santé. Face aux déserts médicaux, les territoires de montagne se sont adaptés. À l'image de Pontarlier, qui expérimente depuis peu un cabinet médical éphémère, une première en France. Le concept est simple : des médecins, retraités ou en activité, se relaient pour assurer une permanence médicale.

- *Le maire de Pontarlier, conseiller régional, président du groupe hospitalier intercommunal de la Haute Comté*

De la même manière, comment peut-on adapter le cadre de vie de nos aînés simplifier leur quotidien et faciliter la vie des aidants ? C'est tout le rôle de l'habitat bienveillant : savoir passer de la bonne idée, à sa réalisation concrète.

- *La directrice du Pôle de Gérontologie et d'Innovation Bourgogne-Franche-Comté*

La silver économie n'est pas qu'une réponse technologique à un besoin, elle est également créatrice de lien social. Dans ce domaine, le groupe La Poste, qui fort de sa présence sur tout le territoire a su réinventer le rôle du facteur qui n'est plus uniquement celui qui apporte le courrier, mais c'est également celui qui prend soin et alerte en cas de problème.

- *Le président du groupe La Poste*

Les collectivités de montagne, dépassant les handicaps intrinsèques à leur territoire, n'ont pas hésité à mener des projets ambitieux quand le maintien à domicile des aînés n'était plus possible.

- *La députée des Hautes-Pyrénées : Mise en place d'une maison partagée pour seniors à Tilhouse*

Enfin la silver économie nous invite à inventer une société utilisant autrement le temps car l'allongement de la vie, c'est d'abord et avant tout un temps disponible nouveau qui s'ouvre aux seniors. Dans ce contexte, comment l'accès aux vacances contribue-t-il au bien vieillir ?

- *La directrice des politiques sociales de l'ANCV*

TRES HAUT DEBIT MOBILE ET FIXE : ETAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES POUR LA MONTAGNE

Jeudi 18 octobre 2018 – 16h45

L'objectif du gouvernement est d'améliorer la couverture numérique des territoires qu'il s'agisse d'Internet fixe ou mobile d'ici 2020 en garantissant à tous un accès au bon haut débit (supérieur à 8Mbit/s) ou au très haut débit en généralisant la couverture mobile de qualité (permettant l'ensemble des usages de la 4G) et d'ici 2022 de doter tous les territoires de la République d'infrastructures numériques THD (supérieures à 30Mbits/s). Cette ambition, à laquelle souscrivent les élus, amène à passer en revue la couverture numérique de la montagne sous ces deux aspects.

La première partie portera sur le contenu et l'état d'avancement du New Deal du 14 janvier 2018 pour la couverture numérique mobile et plus particulièrement sur le dispositif de couverture ciblée et les équipes-projets locales. Les cartes du déploiement en montagne fournies par l'ARCEP et le témoignage des opérateurs relatif à leurs succès, à leurs difficultés ainsi qu'aux résultats feront l'objet du débat de cette première partie.

Quant au plan France Très Haut Débit pour le fixe, lancé depuis plusieurs années, outre l'état des lieux portant sur l'équipement de la montagne en THD (fibre optique, satellite et technologies alternatives), il sera l'objet de divers témoignages : un département porteur d'un schéma directeur territorial d'aménagement numérique (SDTAN) à l'échelle départementale dont l'objectif est de couvrir en FttH 100% son territoire situé dans le Réseau d'Initiative Publique (RIP) ; un autre sur l'appel à manifestation d'engagements locaux (AMEL) au sein d'un RIP, les opérateurs étant amenés à apporter leur témoignage.

Animateur **Romain MAZON, journaliste**

Grand témoin

Sébastien SORIANO, président de l'ARCEP

Intervenants

Marie-Noëlle BATTISTEL, présidente de l'ANEM, députée de l'Isère

Jean-Marie BERNARD, président du Département des Hautes-Alpes

Marie-Georges BOULAY, secrétaire générale adjointe de SFR

Christine BOUQUIN, présidente du Département du Doubs

Jean-François BUREAU, directeur des affaires institutionnelles EUTELSAT

Didier CASAS, directeur des général adjoint Bouygues Telecom, président de la FFT

Nicolas GUERIN, secrétaire général du Groupe Orange

Bastien TOULEMONDE, directeur régional Alsace Franche Comté - Enedis.

Le président de l'ARCEP ouvrira la séquence. Il dressera un panorama général du numérique fixe et mobile. D'une part, il expliquera le contenu du New Deal, ainsi que les travaux de l'ARCEP, son rôle dans l'attribution des fréquences et dans le suivi de la bonne exécution de la mise en œuvre du New Deal par les

opérateurs. Il présentera les outils de l'ARCEP en open data. Notamment le tableau de bord du New Deal mobile ainsi que les cartes du déploiement en montagne. Un point sera également fait sur le fixe notamment sur le déploiement et la commercialisation de la fibre dans les RIP et dans les AMEL.

Le président de la FFT exposera ensuite le point de vue des opérateurs sur l'état d'avancement du New Deal dans les territoires de montagne et sur la façon dont ils s'organisent pour déployer les équipements.

A tour de rôle, les opérateurs à travers un jeu de questions réponses témoigneront de leur expérience locale pour accélérer le déploiement et respecter leurs engagements, ainsi que sur les compléments à apporter à cet accord.

La présidente de l'ANEM, présentera les motifs de satisfaction mais aussi les attentes des élus de la montagne et rappellera la contribution de l'Association pour aboutir à l'accord de janvier 2018.

La seconde partie de la table ronde sera consacrée au plan France Très Haut Débit pour le fixe. La présidente du département du Doubs, qui s'est positionné comme l'un des premiers porteurs du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) à l'échelle départementale, présentera la stratégie du département pour sa couverture numérique. L'objectif est de couvrir en FttH 100% du territoire du Doubs situé dans le RIP, soit 120 000 locaux (appartements, maisons ou entreprises). Le président du département des Hautes-Alpes témoignera de l'expérience de son département. Il évoquera notamment les AMEL, proposés par le gouvernement, aux collectivités couvertes par un RIP, et les difficultés qu'il rencontre. Les deux présidents évoqueront également les relations avec les opérateurs sur leur territoire.

Les opérateurs présenteront leur stratégie pour le déploiement du fixe dans les RIP et les AMEL.

Le directeur des affaires institutionnelles d'EUTELSAT évoquera l'alternative satellitaire, particulièrement adaptée aux territoires de montagne. Il présentera la stratégie d'Eutelsat pour atteindre le THD pour tous en 2022, conformément à l'objectif gouvernemental, et annoncera le calendrier du futur lancement de deux nouveaux satellites, KONNECT et KONNECT VHTS.

Enfin le représentant d'Enedis présentera les possibilités d'accélérer le déploiement du THD en s'appuyant sur son réseau, en particulier dans les zones peu denses, le gestionnaire du réseau d'électricité se déclarant pleinement mobilisé pour faciliter le déploiement, en lien avec les opérateurs et les élus.

La loi du 28 décembre 2016 de modernisation, de développement et de protection des territoires de montagne est venue renforcer les institutions propres à celle-ci, qu'il s'agisse des prérogatives ou de l'organisation du Conseil national de la montagne ou des comités de massif. Cet Acte II de la loi Montagne est supposé redynamiser les outils de gouvernance montagne que ce soit au niveau national avec le CNM ou interrégional avec les comités de massif.

Depuis la promulgation de la loi, diverses élections locales et nationales ont débouché sur un renouvellement complet de la composition du CNM aussi bien que des comités de massif, amorcé depuis le début de l'année. Ces derniers ayant été installés au cours du premier semestre et le CNM en octobre, la table-ronde s'attachera à présenter la portée de leur nouvelle composition élargie, de leurs attributions nouvelles et de leur incidence sur leur fonctionnement.

Animateur **Thierry EME, journaliste**

Grand témoin

Serge MORVAN, commissaire général à l'égalité des territoires et préfigurateur de l'Agence de la cohésion des territoires

Intervenants

Annie GENEVARD, nouvelle présidente de l'ANEM

Frédérique GOMEZ, Commissaire du Massif central

Jérôme MATHIEU, président de la commission Produits agricoles du Comité de massif des Vosges

John PALACIN, président de la commission permanente du Comité de massif des Pyrénées

Éric PIERRAT, secrétaire général aux affaires régionales de la préfecture de Région Bourgogne Franche-Comté, représentant de Bernard SCHMELTZ, Préfet coordonnateur du massif du Jura

Le ou la président(e) de la commission permanente du CNM – (en attente d'élection)

En introduction, le Commissaire général à l'égalité des territoires rappellera dans ses grandes lignes à quoi correspond dans les faits la gouvernance montagne, à savoir, au niveau national, le Conseil national de la montagne et, sur les territoires, les comités de massifs, essentiels à la conduite de la politique de la montagne. De son côté la nouvelle présidente mettra en perspective ces deux types d'instances au regard des récentes évolutions institutionnelles apportées par la loi du 28 décembre 2016 (dite Acte II de la loi montagne).

Ce premier temps sera suivi d'une intervention vidéo du nouveau président de la commission permanente du Conseil national de la montagne, élu lors de la réunion du Conseil du 12 octobre, dans laquelle il fera part de son appréciation de ses nouvelles attributions en tant que vice-président du Conseil et des chantiers thématiques qu'il entend engager dans ce cadre.

Une seconde séquence de la table-ronde s'intéressera plus particulièrement aux comités de massif, en faisant témoigner des représentants des différentes catégories de protagonistes en leur sein. La lumière sera mise sur le préfet

coordonnateur qui en assure la présidence, ainsi que sur le commissaire de massif qui assure non seulement le secrétariat mais aussi l'animation et les mises en relation aux effets démultiplicateurs, sans oublier les membres eux-mêmes qu'ils soient élus, notamment, président de commission permanente (et à ce titre vice-président de comité de massif) ou représentants d'organismes socioprofessionnels ou associatifs montagnards.

Tous donneront leur vision sur l'exercice de la gouvernance au sein de leur massif et sur les nouvelles attributions accordées par l'Acte II de la loi montagne.

Enfin, la table ronde s'achèvera avec un troisième temps consacré aux perspectives d'avenir qui s'offrent à la nouvelle gouvernance montagne, tant au niveau national qu'au niveau des massifs. Le Commissaire général à l'égalité des territoires évoquera la mission qui lui a été confiée de préfiguration de l'Agence nationale de cohésion des territoires et expliquera comment l'approche des massifs et des commissariats de massif pourra s'y trouver confortée. Quant aux acteurs des massifs, ils s'exprimeront sur les travaux qu'ont d'ores et déjà engagé leurs comités de massifs respectifs, tels que les schémas régionaux d'aménagement et de développement durable et d'égalité des territoires, ou encore la mise en place des SCOT mais aussi sur d'autres échéances majeures comme la préparation de la prochaine période de programmation des fonds structurels européens.

Avec le soutien de

